

# Séjour vague2

Les nouveautés du portail  
mesHabitations pour simplifier  
les démarches de commande de  
certificats

2 septembre 2025

- Ce webinaire d'adresse aux fournisseurs de solution Ségur.
  - Il présente comment, via mesHabitations, un responsable de structure peut déléguer la gestion complète de ses certificats IGC santé à une personne morale tierce, par exemple son fournisseur Ségur.
1. Rappel concernant le parcours de commande des certificats IGC santé
  2. Les nouveautés du portail mesHabitations en matière de délégation
  3. Démonstration des parcours dans le portail :
    - Pour un fournisseur Ségur : se déclarer comme délégué
    - Pour un responsable de structure (cabinet d'imagerie, centre et maison de santé, etc.) : déléguer la gestion des certificats à son fournisseur Ségur.
    - Pour un fournisseur Ségur : nommer les personnes en charge du retrait des certificats au sein de ses équipes (administrateurs techniques).

# En tant que fournisseur Ségur, obtenir les certificats d'une structure cliente

L'accompagnement des clients à l'obtention des certificats logiciels de type organisation auprès de l'IGC Santé est compris dans les prestations Ségur. **De nouveaux certificats ne sont pas utiles si le logiciel dispose déjà des certificats valides commandés en vague1.**

Pour les structures qui ne possèdent pas d'équipe informatique, les certificats sont en général retirés par le fournisseur Ségur dûment habilité par le responsable du cabinet.

**Les nouveautés du portail mesHabitations simplifient ces démarches d'habilitation à la fois pour le client et pour le fournisseur de la solution Ségur.**

## **Ce qui change avec le portail mesHabitations :**

1. Pour le responsable de la structure cliente : une démarche pour déléguer la gestion des certificats à son fournisseur Ségur en quelques clics. Plus de formulaire papier F413 à faire signer par le responsable de la structure mais un accompagnement.
2. Pour le fournisseur Ségur : il peut nommer et modifier les personnes en charge de retirer les certificats (administrateurs techniques), à tout moment, comme il le souhaite, sans action de la part du client.

# En tant que fournisseur Ségur, obtenir les certificats d'une structure cliente

## Etapes synthétiques

### Prérequis éditeur (à réaliser une seule fois, pour toutes les commandes) :

- [Disposer d'un contrat avec l'ANS, déclarer son représentant légal et commander une carte de représentant légal](#)
- S'inscrire sur le portail mesHabilitations pour être désigné comme délégué : <https://meshabilitations.esante.gouv.fr/login>
- [Commander une carte de CPA pour son administrateur technique](#)
- Nommer au sein de ses équipes les personnes en charge de retirer les certificats clients (administrateurs techniques) munis de cartes CPA : <https://meshabilitations.esante.gouv.fr/login> <https://esante.gouv.fr/guides/guides-pmh/je-donne-des-habilitations-certificats>

### Actions à réaliser pour chaque client

**1**

#### L'éditeur vérifie les prérequis structure client

Carte / eCPS (et éventuellement contrat d'adhésion aux services ANS si le client est un GIE, un établissement de santé ou une structure d'exercice coordonné)

**2**

#### Le responsable de la structure délègue la gestion des certificats à l'éditeur

Le fournisseur Ségur l'accompagne dans la démarche.

— — portail mesHabilitations — —

**3**

#### L'éditeur retire les certificats

- L'éditeur sélectionne la structure et les certificats à retirer (ORG SIGN, AUTH CLI, SERV SSL si DB) dans mesHabilitations.
- L'éditeur retire les certificats sur IGC Santé.

# Slides de backup



# En tant que fournisseur Ségur, obtenir les certificats d'une structure cliente

## Etapes synthétiques

### Prérequis éditeur (à réaliser une seule fois, pour toutes les commandes) :

- [Disposer d'un contrat avec l'ANS, déclarer son représentant légal et commander une carte de représentant légal](#)
- S'inscrire sur le portail meshabilitations pour être désigné comme délégué : <https://meshabilitations.esante.gouv.fr/login>
- [Commander une carte pour son administrateur technique](#)
- Nommer ses administrateurs techniques munis de cartes CPA : <https://meshabilitations.esante.gouv.fr/login>  
<https://esante.gouv.fr/guides/guides-pmh/je-donne-des-habilitations-certificats>

### Actions à réaliser pour chaque client

### Démarche en ligne

- |   |  |
|---|--|
| <p><b>1</b> Si le client est un GIE, un établissement de santé ou une structure d'exercice coordonné, l'éditeur vérifie qu'il dispose d'un contrat d'adhésion ANS et que son représentant légal dispose d'une carte.<br/>Sinon, l'éditeur accompagne son client dans les démarches.</p>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Contrat d'Adhésion et déclaration de représentant légal</a></li> <li>• <a href="#">Commande de carte de personnel de structure</a></li> <li>• <a href="#">Désignez les administrateurs techniques via le Portail mesHabilitations. Guide du portail mesHabilitations</a></li> </ul> |
| <p><b>2</b> Les représentants légaux des structures délèguent la gestion des certificats à l'éditeur, via mesHabilitations.fr, <b>accompagnés par l'éditeur</b>.<br/>Qui est le représentant légal selon le type de structure ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Si GIE ou ES : le représentant légal de la structure ou son mandataire</li> <li>• Si société d'exercice libéral (SA09): un des médecins associés</li> <li>• Si cabinet de groupe ou individuel (SA07/SA08): le médecin titulaire du cabinet</li> </ul> | <p><a href="https://meshabilitations.esante.gouv.fr/login">https://meshabilitations.esante.gouv.fr/login</a></p>   |
| <p><b>3</b> L'éditeur détermine les certificats à commander (ORG SIGN, AUTH CLI, SERV SSL si DB) et les identifiants structure et les retire sur IGC Santé.</p>   | <p><a href="#">Commandez un certificat sur la Plateforme IGC-Santé</a><br/><a href="#">Procédure de commande d'un certificat IGC Santé</a></p>   |

